L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 9 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA LOI DE LYNCH.

Par Augustin Chevalier.

I.

Sir John Rose, fils puîné de sir Richard Mordaunt-Rose, récemment promu lord Tandol de Glass-Lyn, au pays de Galles, et un des cent cinquante-neuf barons de la chambre des pairs d'Angleterre, (ils n'étaient que cent trente-huit en 1816) habitait à Londres, en 1855, dans le West-End, une de ces maisons d'apparence modeste, mais assez vastes et surtout fort commodes, auxquelles on n'accorderait pas en France le nom d'hôtel, parcequ'elles n'ont point de porte cochère sur la rue. Un large fossé avec une sorte de parapet, surmonté d'une grille en fer, la protégeait, comme c'est l'usage, contre les indiscrétions de l'extérieur, constituant ainsi, dans toute l'acception du mot, une chose particulièrement chère aux Anglais, le *home* (le chez soi). La façade, percée de neuf fenêtres, n'était que de briques rouges, dont un soin méticuleux ne réussissait pas toujours à garantir le vif éclat des teintes plus sombres qu'y avaient déposées l'atmosphère brumeuse de Londres; mais on n'abordait le rez-de-chaussée qu'après avoir gravi un perron en pierre haut de trois marches, sur lequel, à certaines heures, près d'une jolie porte en bois de citronnier, se tenait cérémonieusement gourmé dans son importance un groupe de laquais poudrés à blanc et en riche livrée, ce qui annonçait tout d'abord la demeure d'un véritable *gentleman*.

Aucun fournisseur, aucun homme de peine ne pénétrait jamais dans l'intérieur proprement dit de la maison. Il y avait au bout du fossé à gauche, à quelques pas de la grille, un petit escalier par lequel on descendait au sous-sol: là se trouvaient l'office et la cuisine, et de l'office un autre escalier tournant, mais moins étroit, aboutissait à la salle à manger pour la promptitude et la facilité du service. La porte du perron, régulièrement percée au-dessous de la cinquième croisée du premier étage, donnait sur un beau vestibule lambrissé de chêne et recouvert de chauds tapis. A gauche en entrant, une porte communiquait avec la salle à manger; à droite, une autre porte ouvrait sur un élégant parloir. Le parloir et la salle à manger avaient chacun trois fenêtres: la quatrième de gauche éclairait un cabinet de dégagement contigu à l'escalier tournant; la quatrième de droite un autre cabinet qui faisait suite au parloir. Le fond du vestibule était rempli par un escalier d'honneur à deux rampes, dont la construction bien entendue ne faisait du premier étage qu'une enfilade de pièces toutes de plain-pied, où régnait une parfaite intelligence de tout ce que le luxe n'ôte point au confort. Les chambres du second étaient destinées aux enfants, à leur gouverneur ou à leur gouvernante et aux domestiques; on y arrivait par une prolongation de l'escalier tournant qui conduisait de l'office à la salle à manger. Derrière la maison s'étendait enfin une de ces ruelles (*lane*) où remise la voiture et logent les chevaux du maître.

John Rose, élevé au collége d'Eton comme son frère aîné, mais simple cadet de famille, n'était pourtant pas entré sans fortune dans le monde. Il n'avait pas eu besoin que son père lui achetât une commission de lieutenant aux *horse-guards*, ou lui fît obtenir par son crédit auprès du président du bureau du contrôle un emploi lucratif dans la Compagnie des Indes. Sa mère, l'Irlandaise de naissance, avait pu lui léguer en mourant une partie de ses biens, qui n'étaient point substitués, et qui consistaient en plusieurs domaines de plein rapport, situés au sud et au nord du Connaught, dans les deux comtés de Galway et de Sligo. Son revenu ne se chiffrait pas sans doute par un total fabuleux, comme celui du duc de Sutherland ou du marquis de Westminster; mais en lui donnant une complète indépendance, il lui avait permis de vivre, sans trop de désavantage, dans la société des membres les plus riches de l'aristocratie. Le prince régent, depuis George IV, épris du tour original de sa conversation, non moins que de sa prestance naturelle et de sa bonne mine, l'avait distingué tout d'abord, l'avait admis dans son intimité la plus étroite et la plus gracieuse, avec une nuance très marquée d'estime et de considération, qu'il n'accorda jamais au fameux George Brummel, ni même à tel autre compagnon plus relevé de ses plaisirs. Sans attacher à la réputation de fashionable plus d'amour-propre ou de valeur que ce rôle n'en mérite, J. La Rose, conformant sans trop d'obséquiosité ses goûts à ceux du prince régent, râpant comme lui ses habits neufs avec du verre pilé, déjeunant dégrand matin en petit comité à la campagne, pour revenir dîner à Londres, faisant ensuite quatre toilettes en un jour: la première pour la promenade de Bond-street ou de Hyde-park, à cheval ou dans un tilbury de Bishnell, la seconde pour le dîner de sept heures, la troisième pour l'Opéra, la quatrième, à minuit, pour une soirée ou pour un raout,—John Rose, disons-nous, n'avait point tardé à conquérir parmi les héros de la mode une renommée, une faveur dont s'étaient montrés jaloux, en maintes circonstances, ses rivaux les plus célèbres en *high life*, milords Chesterfield, Ranelagh et Castlereagh.

Toutefois son ambition visait plus haut. C'était au fond un de ces caractères solides que la frivolité des mœurs n'altère, mais n'entame point. Incapable d'ailleurs, comme il l'avait toujours été, d'aucune de ces excentricités exceptionnelles qui frisent l'odieux ou confinent au ridicule, il avait pu, dès 1825, par une série de transitions bien calculées, adopter peu à peu, discrètement, un genre de vie plus calme, plus régulier, et, après avoir épousé la fille de l'opulent banquier Stough, se déclarer avec succès dans les journaux whigs le champion ardent et convaincu du bill de réforme qui devait le porter bientôt à la chambre des communes. En 1833, il était déjà *le très honorable* John Rose, qualification si recherchée de tout citoyen de la Grande-Bretagne qui prétend prendre une part dans le maniement des affaires publiques, et à laquelle Guillaume IV avait ajouté plus tard le titre non moins envié de baronnet. Il semble dès lors que, trouvant dans l'exercice même de sa propre activité la récompense et la jouissance de tous les dons qu'il avait reçus du ciel, ce qu'exprime admirablement dans son énergique brièveté le terme *exertion*, sir John Rose eût dû se regarder comme un des plus fortunés *gentlemen* du royaume-uni.

Il n'en était rien malheureusement. Un point noir avait surgi soudain à l'horizon de son existence, menaçant d'en obscurcir l'intégral et logique rayonnement. Ce qui manquait à sa félicité, aux légitimes satisfactions de son cœur et de son orgueil, c'était un fils dont le caractère ressemblât au sien, un héritier de sa fortune et de son nom, qui une fois leur part faite à l'inexpérience et aux passions, se fût sourd et obstiné qui court dans les veines de tout véritable Anglais, eût tenu assez compte de l'opinion, qu'on ne brave jamais impunément dans son pays, pour ne tomber dans aucun de ces désordres, pour ne se rendre coupable d'aucune de ces extravagances ou de ces énormités qu'elle pardonne ou excuse rarement.

Hélas! Edgard, ce fils tant souhaité, ce jeune homme si brillant, instruit, spirituel, séduisant, rempli d'humour et de courage, avait dédaigné tous ses conseils, trahi son affection, trompé ses espérances. Lancé dans une vie de prodigalités folles, de témérités et d'aventures scandaleuses, la bouillante ardeur de son imagination, la fougue indomptable d'un tempérament sans frein, l'avaient entraîné dans une révolte ouverte contre l'autorité paternelle. Sir John, indigné, poussé à bout, s'était vu réduit à lui interdire formellement l'entrée de sa maison. Tout père de famille est, en Angleterre, dans l'acception la plus étroite du mot, le seigneur, le *lord* de son logis, à tel point, qu'un fils absent et dont on n'a nullement à se plaindre demande respectueusement à son retour la permission de s'y présenter. Le jour où sir John lui avait signifié ce congé définitif:—Quand je reviendrai frapper à votre porte, s'était gravement écrié Edgard, soyez sûr, Monsieur, que vous n'aurez plus de motif sérieux pour me la fermer.—Et il était parti. Depuis près de six années révolues, date de sa disparition subite de Londres, pas une lettre de lui, pas un renseignement, même indirect, n'avait suffisamment témoigné qu'il fût encore en Europe, qu'il n'eût point succombé, dans quelque contrée lointaine du globe, à la misère ou au remords.

Le frère aîné de sir John Rose, deuxième lord Tandol de Glass-Lyn, à la mort de leur père, n'avait pas eu d'abord à se louer, lui aussi, de son fils aîné Ralph, qualifié de bonne heure, par pure courtoisie, de lord Mordaunt, et sorti, comme son cousin Edgard, de l'école militaire de Woolwich, où il passait pour l'instigateur secret, le complice et l'approbateur de tous ses désordres. Ralph n'avait jamais occupé les *cockneys* de ses fredaines et de sa toilette ni de ses chevaux; mais c'était un joueur acharné, un familier assidu de tous les *enfers* de Londres, palais somptueux où l'on veille fort tard, où les évêques eux-mêmes vont parfois, en sortant de Westminster, risquer une cinquantaine de *souverains*, afin de s'assurer au matin, quand le ciel jaunit, si l'on ne découvre point, au cœur de la gigantesque métropole, quelque signe avant coureur d'une chute prochaine de l'aristocratie territoriale, appuyée de son plus fidèle allié, l'église d'état. En moins de deux sessions du parlement, Ralph, qui s'enrichissait du premier venu, sans scrupule, à un taux exorbitant, s'était obéré de quinze mille livres sterling. Lord Tandol avait galamment payé ses dettes, l'avertissant, d'un ton à ne pas s'y méprendre, que son intention, en cas de récidive, était de l'abandonner sans miséricorde aux poursuites de ses créanciers. La prison ne souriait guère au jeune lord; il ne voulait non plus ni s'amender, ni promettre de le faire. Mais comment échapper à une tutelle dont la gêne très fatigante égalait l'incontestable autorité? Le moyen le plus expéditif n'était-il point de quitter l'Angleterre? Un jour donc, vers la fin de 1849, un mois avant son cousin, Ralph s'était éclipsé du West-End. Au bout de trois ans, il était rentré chez son père, la tête haute, possesseur d'un capital assez considérable non-seulement pour réintégrer entre ses mains la somme qu'il n'affirmait n'avoir acceptée qu'à titre d'avance, mais encore pour revendiquer dans toute sa plénitude la dignité de son indépendance et à son tour essayer, disait-il, du prestige et des plaisirs de la vie élégante.

Si fier que fût ce langage, lord Tandol n'avait pu que s'applaudir du changement. A la contention d'esprit dévorante et farouche du joueur, il préférait de beaucoup le découvrement facile du dandy, comme moins dangereux et plus aimable. Bientôt pourtant les distractions de la mode n'avaient plus suffi à l'impatiente curiosité de son fils. Ralph s'ennuyait. Son visage, d'où le pli constant de la réflexion chassait toute sérénité, se rembrunissait de plus en plus. Une mélancolie noire semblait l'envahir; était-ce un accès de spleen, ou simplement une pose étudiée en vue de la sensation à produire, et combinant l'égarement du regard avec l'amertume du sourire? Mais le découragement, le désespoir, l'incurable souffrance de la pensée, le dédain de l'être et de son incompréhensible mystère, ne figuraient plus, depuis trente années, dans le bagage de l'homme à bonnes fortunes. Le dandysme byronien n'était plus de mise. Interrogé à ce sujet, Ralph avait dit vaguement qu'il songeait à prendre parti dans la politique, et, comme son père, insistant, lui demandait en quel lieu du globe il avait pu réaliser en si peu de temps une fortune que tout lui faisait supposer très respectable:—Au Texas, avait-il répondu, dans plusieurs opérations de banque et de commerce dont l'avait chargé la maison Storck et Cie., de Baltimore, avec le Mexique.

—Pourquoi donc n'avez-vous rendu qu'une seule fois encore vos devoirs à votre oncle sir John? avait continué lord Tandol; je vous assure qu'il aurait beaucoup de plaisir à causer longuement avec vous, d'autant plus que votre retour inopiné lui semble un heureux augure de ce lui de son fils. N'oubliez pas, puisque les affaires vous tentent, que ce ne sera pas trop de mon crédit, uni au sien, pour que vous obteniez du gouvernement un emploi de secrétaire à l'amirauté. J'hésite à croire, avait il ajouté d'un ton légèrement ironique, bien que vous ayez conquis déjà un avancement aussi rapide que mérité dans les rangs de la *fashion*, que votre capacité se borne à une place de *deuxième* ou même de *premier lord d'accompagnement*.

Au nom d'Edgard, prononcé comme à l'improviste, à cette brusque énonciation de la possibilité de son retour, Ralph n'avait pu maîtriser un singulier tressaillement; mais il s'était remis vite de son trouble, et d'une voix où tremblait un reste d'émotion, que pouvait expliquer la conclusion assez équivoque du discours de son père, il avait répondu:

—Je vous remercie, milord, de l'excellente opinion que votre seigneurie a de son fils; je ne me sens en effet de vocation pour accompagner personne.

—Excepté moi, avait repris lord Tandol avec enjouement; venez, il n'est que midi: vous allez me suivre chez sir John. Vous y rencontrerez trois personnes qui sont revenues ensemble hier soir de Brighton, et auxquelles vous n'avez pas eu l'occasion de serrer la main depuis qu'on vous a revu à Londres.

Une demi-heure après, tous deux arrivaient à la porte du baronnet, et lady Rose ordonnait qu'on les introduisît dans le parloir où sa fille Ethelréda, la sœur d'Edgard, une de ces mi s vaporeuses et charmantes dont les traits se détachent comme une apparition séraphique, des gravures de *keepsake*, achevait de lire à sa mère, d'une voix semblable au gazouillis d'un oiseau, les dernières pages d'un roman très moral, inséré dans l'antique et vénérable recueil du *Blackwood's Magazine*.

Ethelréda se dissimulait, pour ainsi dire, dans l'embrasure et derrière le rideau d'une des fenêtres du parloir, ayant sa mère en face d'elle, et à côté, mais à une distance un peu trop respectueuse peut-être de sa chaise, la troisième personne dont avait parlé lord Tandol. C'était Francis, le fils cadet de sa seigneurie, à qui sir John, malgré son extrême jeunesse, avait confié sans crainte sa femme et sa fille, pour leur servir de protecteur pendant un séjour de cinq semaines à Brighton, et lord Tandol s'était hâté de l'envoyer, le matin même, à l'insu de Ralph, annoncer leur prochaine visite au baronnet.

Le visage de Francis respirait une de ces placidités énigmatiques dont se défie l'observateur. Cet adolescent, à le bien examiner, ne se berçait d'aucune illusion sur son infériorité sociale vis-à-vis d'un frère salué déjà du titre de lord par courtoisie, pair d'Angleterre en expectative, et très probablement l'arbitre futur de son sort; il se résignait à sa position comme à un devoir, sans envie, mais sans tristesse ni abattement.

(*A continuer.*)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme, annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme se sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 43, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 3 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 43.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. .
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Malpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 15, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 18, rue Dumaine.
Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, François et Broad
245 Case Hook & Ladder No 3.
252 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poste et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*512 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

Notice to Tax Payers.

THE [illegible]

JOHN I. DUFOUR, [illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS; LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

LABRADOR, Sanglier, samedi, 10 février.
CANADA, Franguel, samedi, 24 février.

[illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 55 Broadway, New-York.
L. GRAND, Agent, [illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi 15 Fév. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine .... $50.
— Entrepont .... 25.
— Billet d'excursion 90.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.

capitaine Wm. Hannever.

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Le prix du billet sera pendant tout l'hiver de $1 par traversée.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.

C. M. SORIA, Au No 28 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

[illegible] à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, agent, Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, SAMEDI, 27 janvier, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Natchitoches, Belmont, Bayou Pierre, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE,

Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ADAMS & WORK, No. 21 de Commercial Place.

OPELOUSAS. Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ERA No 10.

capit. Tom L. Taylor, commis J. R. Schmidt, partira comme il est dit plus haut, à 5 heures. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaises.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 1, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M. Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur BERTHA, neuf et d'un faible tirant d'eau, Capitaine H. Broad, commis T. Jobin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KEPLER, No 31 de la rue Gravier.

P. S.—Le Bertha donne des connaissements pour Bayou Bœuf.

Paquebot régulier de Bayou Sara. Deux fois par semaine.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et les ports intermédiaires. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le magnifique bateau à vapeur, neuf, GUACHITA BELLE, Capitaine James P. McElroy, commis, J. C. Libano, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 32 de la rue Bienville.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge. Deux voyages par semaine. Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et les LUNDIS à 5 P. M. Voyage de retour Dimanche et Mercredi. Le beau bateau à vapeur ST. JOHN, F. BERGERON, Capitaine, J. C. BERGERON, Commis. Voyage de retour, tous les SAMEDIS, à MERCREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No de 32 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche le bateau à vapeur HENRY TETE, Capitaine Joe Aucoin, P. A. Charlet, Commis.

partira de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 5 A. M. [illegible] et DIMANCHES il descendra la côte le jour. Il ira dans le Bayou Lafourche jusqu'à Thibodauxville. Il commencera son voyage à partir du LUNDI 29 janvier.

Pour fret et passage, s'adresser à bord et à M. H. LANDRY ou B. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur, W. J. POITEVENT, (En remplacement du "Stella Block"), Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc.

Partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M., il y reviendra tous les JEUDIS et les LUNDIS matin. Pour fret ou passage, s'adresser à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas ou à TERREBONNE & SALOMON, agents, 75 Decatur, entre Conti et Bienville.

Paquebot régulier, trois fois par semaine—voyageant le jour.

De la Nouvelle-Orléans à Plantation Ben Tureaud, paroisse Ascension—Le steamer EVA; capitaine Louis Ranson—commis: Norbert Hanson et Ebner, partira de la Nouvelle-Orléans, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. A son retour, il partira les MARDIS, JEUDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NILE-ORLEANS VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord feront le service suivant:

[illegible]

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents, No 40 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe. (AGENCE)

Via la Nile-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

[illegible]

WHITE STAR LINE.

[illegible]

ALLAN LINE.

[illegible]

A. K. MILLER & Co., No 25 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

[illegible]

G. B. PAYNE, Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Malle	[illegible] P. M.	Malle	[illegible] A. M.
Agrément	[illegible] P. M.	Agrément	[illegible] A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On and after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows:

DEPART.		ARRIVE.	
Mail	[illegible] P. M.	Mail	[illegible] A. M.
Accommodation	[illegible] P. M.	Accommodation	[illegible] A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities. Accommodation train as far as McComb City.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L'NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis. ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS, CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

[illegible]

WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. [illegible] and Common Sts., opposite City Hotel.

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. S. ROBINSON, Supt.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union, A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1876.

RESSOURCES.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

JAMES FAHEY, notaire public.

[illegible]

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	ED. TOBY,
D. FATJO	P. FOURCHY,
S. E. RELF	M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE	J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX	J. M. ALLEN,

VINGT-SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL —DU— Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

WM. H. HOLMES, Deuxième Juge de paix de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Edw'd Pilsbury,
Samuel B. Newman,	Jas. B. King,
Samuel H. Kennedy,	Fred'k Camerden,
John Phelps,	J. L. Harris,
Adam Thomson,	Andrew Stewart,
Henry Abraham,	Joseph Bowling,
F. H. Strong,	George Martin,
Victor Meyer,	Alfred Moulton,
Joseph Bowling,	L. C. Jurey,
Edw'd J. Gay,	Edward Rahe,
Jas. M. Sandidge,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levi,
Simon Forcheimer,	John Brunsen,
Jos. B. Walls,	Wm. H. Matthews,
A. R. Post,	John V. Moore,
	Paul F. Mortimer,

Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nile-Orléans.

DIX-NEUVIEME ETAT de situation de la Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nile-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la Compagnie.

[illegible]

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

[illegible]

V. MAIGNAN,	[illegible]
A. BONNECAZE,	[illegible]
B. SALOY,	[illegible]
E. LABASSE,	[illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

[illegible]

EDGAR SAINA, Notaire public.

[illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orléans.

Au No 150 de la rue de la Commune.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 46 de la rue Baronne.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Hibernia Insurance Company,

[illegible]

JOHN HENDERSON, président.
P. IRWIN, vice-président.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DE LA— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

OFFICIERS:

AUG. SALAUN, président,
BENJ. FLORANCE, vice-président,
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier,
EUGENE F. GARCIA,
F. C. KORNBECK,
L. AERE,
PAUL BLANC,
J. E. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
J. COSULLE.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureau: No 66 de la rue Carondelet.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876:

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 121 de la rue Gravier.

[illegible]

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. KNOBLOCH, Vice-Président.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 15 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON.

[illegible]

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through bills of lading given for the same.

ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable market value, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct, to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 12th January, 1877.

W. A. BELL,
H. GALLY,
[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of January, A. D. 1877.

JOHN L. LAMBERT, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

January 12, 1877.

DIRECTORS.

Ernest Merlin,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Wm. Van Benthuysen,
Charles H. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
R. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber,	J. Tuyes.

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK —A LA— Nouvelle-Orléans, à la clôture des affaires, vendredi, 1 mars 1876.

ACTIF.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

W. P. BLAKEMORE,
JULES VAIRIN.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

A la clôture des affaires du 31 mars 1876.

RESSOURCES.

[illegible]

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN G. WALKER.

Mutual National Bank.

[illegible]

JOHN J. HARRIS, Président.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the [illegible] of June, 1876.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the [illegible] day of June, 1876, it was resolved to pay the Stockholders, on demand, FIVE per cent interest on their stock.

DIRECTORS.

F. MASPERO,	ED. TOBY,
D. FATJO,	P. FOURCHY,
S. E. RELF,	M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE,	J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May [illegible], 1876.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1876:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 25th day of May 1876.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees Resolved: That paying the Annual Interest of [illegible] per cent. on capital Stock of the Company, also a dividend of TWENTY PER CENT, be paid in CASH on after the 12th day of June next to those parties entitled.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Edw. Pilsbury,
Samuel B. Newman,	John B. King,
Samuel H. Kennedy,	Fred'k Camerden,
John Phelps,	J. L. Harris,
Adam Thomson,	Andrew Stewart,
Henry Abraham,	Joseph Bowling,
F. H. Strong,	George Martin,
Victor Meyer,	Alfred Moulton,
Edw. J. Gay,	L. C. Jurey,
Jas. M. Sandidge,	Edward Rahe,
Simon Hernsheim,	Geo. W. Sentell,
Simon Forcheimer,	A. Levi,
Jos. B. Walls,	John Brunsen,
A. R. Post,	Wm. H. Matthews,
	John V. Moore,
	Paul F. Mortimer,

—DU— Factors' and Traders' Insurance Company

[illegible]

LES directeurs, conformément à la charte, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année finissant le 30 avril 1876:

[illegible]

ED. A. PALFREY, président.
THOMAS F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

[illegible]

HOWARD [illegible], notaire public.

Le 30 [illegible], à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande un intérêt annuel de CINQ POUR CENT [illegible] et un dividende, [illegible] de VINGT POUR CENT [illegible]

ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOMAS F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS.

[illegible]